

**4-7 octobre 2017, Nancy**

**COLLOQUE SCIENTIFIQUE**

**ARCHITECTURE ET URBANISME APRES LA GRANDE GUERRE**  
**La reconstruction en Lorraine et dans le Grand Est**

**DOSSIER PARTICIPANT**

- **Comité scientifique et comité de pilotage // p. 2**
- **Préface de Anne Mistler – Préface de Denis Grandjean // p. 3**
- **Présentation du colloque // p. 4-5**
- **Programme détaillé du colloque // p. 6 à p. 28**
  - Mer 4 Oct // Communications // p. 6 à p. 13**
  - Jeu 5 Oct // Parcours de visite // p. 14 à p. 17**
  - Ven 6 Oct // Communications // p. 18 à p. 25**
  - Sam 7 Oct // Communications et table ronde // p. 26 à p. 28**
- **Posters scientifiques // p. 29 à p. 30**
- **Présentation du Muséum-Aquarium et Plan d'accès de l'amphithéâtre // p. 31 à p. 32**

yeconsist.

Le colloque, organisé par la DRAC Grand Est et l'AMAL, bénéficie du soutien de la DRAC Grand Est, de la Région Grand Est, du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, du Conseil départemental de la Meuse et de la Métropole du Grand Nancy.



**GrandEst**  
Région Grand Est



**métropole  
GrandNancy**



## **Composition du comité scientifique**

**Jonathan Truillet**, coprésident, conservateur régional des monuments historiques, DRAC Grand Est

**Denis Grandjean**, coprésident, président de l'AMAL

**Mireille-Bénédicte Bouvet**, responsable de l'inventaire général du patrimoine culturel - site de Nancy. Région Grand Est - service patrimoines et inventaire

**Jean-Charles Capronnier**, directeur adjoint des archives départementales de Meurthe-et-Moselle

**Marie Gloc**, conservatrice des monuments historiques, DRAC Grand Est-site de Metz

**François Goven**, inspecteur général des monuments historiques, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture

**Laurent Jalabert**, maître de conférences en histoire, université de Lorraine

**Pauline Lurçon**, conservatrice des monuments historiques, DRAC Grand Est - Site de Metz

**François Loyer**, directeur de recherche honoraire au CNRS

**Jean-Baptiste Minnaert**, professeur d'histoire de l'art contemporain, université de la Sorbonne

**Francis Roussel**, inspecteur général honoraire du patrimoine

**Hélène Say**, directrice des archives départementales de Meurthe-et-Moselle

**Marie-Agnès Sonrier**, conservatrice générale honoraire du patrimoine

**Jean-Claude Vigato**, historien de l'architecture

## **Composition du comité de pilotage**

**Jean-Charles Capronnier**, directeur adjoint des archives départementales de Meurthe-et-Moselle

**Marie Gloc**, conservatrice des monuments historiques, DRAC Grand Est-site de Metz

**Denis Grandjean**, président de l'AMAL

**Enora Juhel**, chargée de la protection des monuments historiques, DRAC Grand Est - Site de Metz

**Lucie Poinsignon**, coordinatrice

**Hélène Say**, directrice des archives départementales de Meurthe-et-Moselle

**Marie-Agnès Sonrier**, conservatrice générale honoraire du patrimoine

**Clémence Vaillant**, conseillère culturelle, Département de la Meuse

**Avec la participation des CAUE 54 et 55**

## **Préface de Anne Mistler, directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est**

La Direction régionale des affaires culturelles Grand Est, en organisant avec les Archives modernes d'architecture Lorraine un colloque scientifique sur le thème de la reconstruction après la Première Guerre mondiale dans le Grand Est, a souhaité qu'un éclairage scientifique nouveau soit porté sur un sujet fédérateur pour le territoire de la région. Le bureau des monuments historiques a été partie prenante de l'effort de reconstruction dès le lendemain de la guerre, que ce soit dans le cadre de la restauration des édifices classés, ou en veillant à la qualité architecturale de la reconstruction des édifices civils et culturels grâce à la Commission spéciale instituée par l'article 12 de la loi du 17 avril 1919, dite « Charte des sinistrés ». À l'orée du centenaire de la Première reconstruction, un retour sur cette période charnière pour l'histoire des services en charge du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme paraît indispensable et bienvenu. Par leur action, les architectes, les ingénieurs, les entreprises, les administrations et les maîtres d'ouvrage qui ont œuvré à la reconstruction, ont marqué durablement de leur empreinte nos paysages, nos villes et nos villages durement touchés par la guerre. Les recherches et travaux présentés lors de ces quatre journées par des spécialistes de l'architecture et du patrimoine nourriront la réflexion sur la patrimonialisation de cet héritage et ouvriront, à n'en pas douter, de nouvelles perspectives pour nos territoires, en termes d'appropriation par la population de ce patrimoine singulier, mais aussi d'attractivité touristique.

## **Préface de Denis Grandjean, président des Archives modernes de l'architecture lorraine**

La reconstruction qui suit la Première Guerre mondiale présente une forte originalité : elle annonce l'urbanisme moderne, elle introduit un débat architectural jusque dans les villages les plus modestes, elle préfigure dans ces domaines des politiques publiques qui inspireront la Deuxième reconstruction, celle d'après 1945, et qui perdureront au-delà pour ce qui concerne le rôle de l'État. Mais surtout cette Première reconstruction a laissé un héritage durable et bien visible dans les régions concernées ; bien visible à condition de savoir l'identifier. C'est souvent le centre même des villages ou des bourgs, avec les bâtiments marquants que sont l'église, la mairie, l'école, la place et son monument aux morts, des alignements de rues, ou des quartiers. Cet héritage peut être très présent, il est néanmoins menacé dans ses tracés comme dans ses constructions. C'est pourquoi il importe d'en faire ressortir les qualités, les cohérences, les originalités qui ne peuvent que renforcer l'identité de nos territoires et leur attractivité.

Si ces idées étaient dans l'air du temps, surtout après plusieurs publications sur l'Art déco, le projet est né de la DRAC Lorraine, dont on sait le rôle dans la protection et la gestion de notre patrimoine, et a été repris dans le cadre et à l'échelle de la DRAC Grand Est. Pour l'accompagner dans ce projet, la DRAC a fait appel aux Archives modernes d'architecture lorraine, association dédiée à l'étude et à la valorisation de l'architecture moderne, illustrant ainsi les partenariats qu'elle entretient dans le champ de la connaissance et de la gestion du patrimoine.

La lente mutation de la mémoire, enrichie par l'histoire, vers le patrimoine, c'est une alchimie présente tout au long de ce colloque qui permettra de nourrir les échanges entre historiens, élus locaux et nationaux, associations savantes ou militantes afin d'améliorer la connaissance et la gestion de notre territoire du Grand Est.



Meuse et des archives départementales de Meurthe-et-Moselle, s'est réuni afin d'organiser **quatre journées de travail, dont une journée de visites**, essentielle dans un colloque dédié à l'architecture et à l'urbanisme. L'organisation des deux circuits proposés a été l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les CAUE de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle.

Ce premier colloque, organisé à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, n'a pas vocation à couvrir tous les aspects du sujet mais à **mettre en valeur un champ de la recherche à développer**. Son objectif est aussi d'**ouvrir le débat sur la gestion et la valorisation de cette architecture dans les villes et les villages**. Il sera suivi en 2018 par la publication des actes.

reconstruction

## MER 4 OCT // 8H30-17H15 // Communications amphithéâtre, Muséum-Aquarium Nancy

8h30 // Accueil

8h45 // Introduction du colloque — Anne Mistler, directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est et Denis Grandjean, président des Archives modernes de l'architecture lorraine

### 9H15-12H30 // CONTEXTE DE LA RECONSTRUCTION

Président de séance : Hélène Say, directrice des archives départementales de Meurthe-et-Moselle

#### 9h15 // Cartographier la reconstruction

Mireille Bouvet, responsable de l'inventaire général du patrimoine culturel - site de Nancy. Région Grand Est - service patrimoines et inventaire

Ancienne élève de l'École des chartes, Mireille-Bénédicte Bouvet fut conservatrice aux archives du Calvados puis directrice des archives départementales dans les Vosges et conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art de ce département avant de devenir conservatrice régionale de l'Inventaire général du patrimoine culturel en Lorraine. Depuis 2016, elle est responsable de l'inventaire général du patrimoine culturel - site de Nancy (Région Grand Est). Sa thèse obtenue à l'École des chartes portait sur les relations entre les Eglises de Gaules et le siège apostolique, 440-604 : étude de la correspondance et de la réception jusqu'à Gratien. Ses sujets de recherche actuels traitent du thermalisme, du patrimoine protestant et des problématiques de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, domaine sur lequel elle encadre plusieurs opérations de l'Inventaire général.

Reconstruire ... le mot lui-même cache des réalités complexes entre reconstruction sur place ou non, totale ou partielle, restauration, pastiche... Vouloir en faire un traitement statistique et cartographique nous contraint à définir chacune des notions et à les mettre en perspective. Que souhaitons-nous montrer ? Le lien entre la ligne de front, la destruction et la reconstruction ? L'impact des nouveaux bâtiments dans un paysage ? Leur densité ? La spatialisation d'une innovation technique ou formelle, de l'œuvre d'un architecte ? Ne risque-t-on pas de valoriser l'exception plutôt que la série ? ou au contraire la densité aux dépens des *unica* ?

En développant des exemples d'échelles différentes, la communication s'attachera à montrer combien le choix des critères peut nuancer notre regard sur le sujet et, peut-être, ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

#### 9h45 // La « reconstitution » des régions dévastées, un défi immense entre État et initiative privée (1914-1933)

Élie-Benjamin Loyer, agrégé d'histoire, allocataire-moniteur, laboratoire IDHE.S (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société), université de Paris-Nanterre

Elie-Benjamin Loyer a obtenu l'agrégation d'histoire en 2013 à l'École normale supérieure LSH (Lettres et Sciences Humaines). Depuis septembre 2014, il prépare une thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Philippe Rygiel à Paris-Nanterre sur la question de la gestion pénale des étrangers en France sous la Troisième République (1880-1938), à Paris et dans l'Est de la France. Après trois ans passés en tant qu'allocataire-moniteur (2014-2017), il a été recruté comme ATER par le département d'histoire contemporaine à Paris-Nanterre.

Les rapports préfectoraux des années 1920 témoignent des destructions provoquées par quatre ans d'une guerre industrielle : non seulement les dégâts sont d'une ampleur inconnue jusqu'alors, mais ce sont

majoritairement des zones rurales et le réseau des petites et moyennes villes qui ont été touchés. Ces spécificités obligent l'État à sortir de son rôle traditionnel de compensation et à s'inventer acteur central de la reconstruction. Puisant dans l'œuvre de juristes publicistes qui, dès les années 1900, tentent de théoriser une ampleur nouvelle au concept juridique d'État, l'élargissement du périmètre d'action qui se détecte alors dans les écrits de théorie juridiques ne peut se comprendre que dans le contexte d'une guerre totale. Dès l'origine des projets de « reconstitution » pourtant, la tension avec l'intervention privée est manifeste et c'est justement l'une des spécificités de cette Première reconstruction que d'être réfléchi à l'échelle étatique des « Zones dévastées », mais réalisée à l'échelle des parcelles et des villages, laissant ainsi une place fondamentale aux initiatives locales.

### **10h15 // Le droit à la réparation des dommages de guerre applicable en Alsace-Lorraine sous le régime allemand et sous le régime français**

**Jean-Éric lung, directeur des archives, de la mémoire et du patrimoine, Département de la Moselle**

Diplômé de l'École des chartes, Jean-Éric lung fut conservateur aux archives du Puy-de-Dôme puis de la Meurthe-et-Moselle, directeur des archives départementales du Cantal, du Pas-de-Calais et de la Moselle depuis 2008. Sa thèse d'École des chartes portait sur les fournitures de vivres à l'armée française à la fin du règne de Louis XIV.

**Clémence Vaillant, conseillère culturelle, Département de la Meuse**

Étudiante à la faculté de droit à Nancy puis d'Aix-en-Provence, Clémence Vaillant a obtenu un master 2 en Histoire du droit. Sa thèse d'histoire du droit, en cours, porte sur la réparation des dommages artistiques après la Première Guerre mondiale, et notamment les restitutions et les compensations. Elle travaille depuis peu au conseil départemental de la Meuse en qualité de conseillère au développement artistique et culturel.

En réponse aux pertes considérables supportées par les sinistrés pendant le conflit, l'idée d'un système réparateur émergea, en Allemagne, puis en France. Bien que la Lorraine annexée ait été épargnée par les combats terrestres après le 31 août 1914, l'Empire allemand, sur la base d'une législation bien plus ancienne (1873) qui nécessitait des modifications, accorda, à partir de 1916, une indemnité aux particuliers qui subirent dans leur patrimoine un effort de guerre défensive et offensive à distance sur des terrains civils privés (infrastructures de défense complémentaires de la ceinture fortifiée dite « Moselstellung », comme à Arry, et équipements militaires installés en pleine campagne ou près des villes comme les aérodromes). Dans le même sens, en 1917, la France instaura un système indemnitaire pour soutenir la reprise de la vie civile et économique. Ainsi furent posées les prémices de la loi du 17 avril 1919 dite « Charte des sinistrés » qui progressivement trouva à s'appliquer sur l'ensemble du territoire français tel que reconstitué à la signature de la paix. Nous interrogerons alors le contenu de cette loi tendant à la réparation des dommages de guerre mais également les conditions de sa mise en application, qui par maints aspects, sont venus orienter la reconstruction. Face à une procédure nouvelle et complexe, nous noterons que là où certains sinistrés ont opté pour les mesures rassurantes offertes par la loi, telles que la faculté de se réunir en sociétés coopératives, d'autres ont choisi de la transgresser.

### **10h45-11h // Pause**

## **11h // La réflexion et l'encadrement de la Première reconstruction à travers l'exemple du canton de Varennes-en-Argonne**

Amélie Noiré, diplômée master 2 histoire du patrimoine et histoire de l'art, université de Lorraine

Dans le cadre de son master, Amélie Noiré a collaboré avec les archives départementales de la Meuse pour l'élaboration de l'exposition "Les civils dans la Grande Guerre". Elle a également participé aux colloques "Monuments de Meuse et d'ailleurs, les morts en souvenir" organisé par le Musée barrois et "La guerre et l'armée : une fabrique dans la ville", organisé par le Comité d'histoire régionale. En février 2017, elle a donné une conférence au conseil départemental de Meurthe-et-Moselle sur le thème de la reconstruction dans le département après la Grande Guerre et l'exemple de Nomeny.

La Première Guerre mondiale est une guerre sans précédent pour la France. Dès 1914, les débats sur la reconstruction sont nombreux et variés. Cet engouement pour la reconstruction fait naître des groupements d'architectes et des associations. C'est d'ailleurs dans la continuité de ces initiatives que des concours et des expositions sont créés afin de présenter les différents principes de reconstruction élaborés depuis le début de la guerre. C'est une coupure dans la vision de la guerre qui entraîne à concevoir le conflit mais aussi la reconstruction à venir.

Cette nouvelle conception de la guerre amène pour la première fois l'État français à s'engager dans l'œuvre de la reconstruction. Deux lois sont ainsi projetées pendant la guerre et mises en place en 1919 : la loi Cornudet (14 mars 1919) et la loi dite «Charte des sinistrés » (17 avril 1919). Elles vont devenir la colonne vertébrale de la reconstruction, encadrant à la fois l'urbanisme et le financement.

Pensée, encadrée et organisée, la période de la reconstruction n'est donc pas laissée au hasard. L'étude de la reconstruction du canton de Varennes-en-Argonne (dans le département de la Meuse), révélera que les ambitions et les projets se heurtent souvent à une réalité complexe, où les différentes problématiques n'ont pas toujours permis une reconstruction à la hauteur des transformations et des évolutions espérées pendant la guerre.

## **11h30 // S'unir pour reconstruire ? Architectes et groupements d'architectes sur les chantiers de la Première reconstruction en Meurthe-et-Moselle**

Jean-Charles Capronnier, directeur adjoint des archives départementales de Meurthe-et-Moselle

Historien de l'architecture, Jean-Charles Capronnier a soutenu, en 2007, à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, sous la direction de François Loyer, une thèse de doctorat sur l'agence d'architecture de Charles Duval et Emmanuel Gonse (1906-1937) et les enjeux de la Première reconstruction. Il a publié plusieurs études et articles sur les problématiques de la Première reconstruction en Picardie. Conservateur du patrimoine, il est actuellement directeur adjoint des archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

L'ampleur inédite des destructions provoquées par le premier conflit mondial dans les 13 départements dévastés du Nord et de l'Est de la France, les enjeux économiques, technologiques, stylistiques colossaux de la reconstruction, ont imposé aux architectes, tout à la fois une discipline, une rigueur et une efficacité opérationnelles à la mesure de ces défis professionnels.

Dans le contexte d'une activité non encore réglementée juridiquement, et dont les premiers jalons d'un ordre professionnel ne seront posés que sous le Front populaire, et devant l'urgence et l'immensité de la tâche, les architectes s'inquiètent, dès 1916, d'une mainmise de concurrents notamment issus de la voirie ou du milieu des géomètres sur les opérations de reconstruction. Par

ailleurs, l'exigence de la constitution rapide de milliers de dossiers de dommages de guerre, sésame de la reconstruction opérationnelle proprement dite, imposent une organisation performante et réactive qui manquent alors à bon nombre d'agences, privées à elles seules de dessinateurs ou de personnel administratif suffisant.

C'est ainsi que le groupement et l'association, vivement encouragés par le législateur lui-même, permettent à un grand nombre de praticiens de répondre, d'une part, à ces sollicitations massives, qu'elles émanent des sinistrés particuliers, des collectivités ou des coopératives de reconstruction, d'autre part, de créer et disséminer des bureaux au plus près des territoires dévastés.

On s'attachera à souligner, pour la Meurthe-et-Moselle, d'une part la prédominance des architectes locaux, les Parisiens étant trop éloignés de la capitale pour y songer à des investissements massifs, d'autre part l'importance, le nombre et l'efficacité d'associations d'architectes qui, tels Cordier et Simonin, ou encore Ogé, Gilbert et Poutraud dans le Lunévillois, Moitrier, Michel et Grémont dans la région de Nomeny et de Pont-à-Mousson, captent à l'échelle d'un territoire souvent délimité par le ressort d'une coopérative de reconstruction, l'ensemble des opérations d'expertise privée et de reconstruction de son tissu architectural.

### **La participation de l'agence poitevine des frères Martineau à la reconstruction en Lorraine**

**Yves-Jean Riou, conservateur général honoraire du patrimoine**

Yves-Jean Riou a créé en 1968 le Service régional de l'Inventaire de Poitou-Charentes, qu'il a dirigé jusqu'en 1999, et a été chargé de mission d'inspection générale à la direction du Patrimoine de 1988 à 1993. Il a publié de nombreux ouvrages et articles sur le patrimoine architectural et mobilier de la région Poitou-Charentes et, récemment, une monographie de l'artiste *Louis Mazetier (1888-1952)*.

Le Poitevin Léon Martineau (1853-1923), qui avait appris le métier sur le tas, s'est acquis une estimable réputation d'architecte en construisant grands magasins et banques. Ses fils, Maurice (1887-1983) et Lucien (1890-1972), obtinrent leur diplôme à l'École nationale supérieure des beaux-arts, le premier en 1910 et le second en 1920. Sitôt démobilisé, en mars 1919, Maurice participa à la reconstruction dans l'arrondissement de Péronne (Somme). Puis, en 1920, les deux frères constituèrent avec Henri Gautruche (1885-1964) et Paul-Alphonse Tissier-Grandpierre (1886-1926) une société civile « ayant pour but l'étude et la réalisation des travaux de reconstitution des deux coopératives de sinistrés de Clermont-en-Argonne et de la région de Montfaucon ». À Cierges-sous-Montfaucon, ils reconstruisirent le presbytère et une trentaine de maisons, et remirent en état l'église. À Cuisy, dont Tissier-Grandpierre avait fourni en 1919 le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension, ils reconstruisirent l'église et la mairie-école, et à Romagne-sous-Montfaucon, la poste. Ils procédèrent enfin à l'état des lieux de Montfaucon-sur-Argonne et y reconstruisirent bâtiments communaux et quelques habitations. Le procès intenté par l'État contre Tissier-Grandpierre en 1922 a peut-être joué dans le fait que leur participation à la reconstruction dans la Meuse a été modeste. Mais leur retrait eut surtout pour raison que des chantiers moins éloignés de leurs agences de Poitiers et de Paris s'offraient alors à eux.

**12h // Débat**

**12h30-14h // Déjeuner**

## 14H-17H15 // COMMENT RECONSTRUIRE ?

Président de séance : Marie-Agnès Sonrier, conservatrice générale honoraire du patrimoine

### 14h // Préserver les traces de la guerre : les choix de la ferme de Léomont et de Bois-le-Prêtre (1914-1922)

Emmanuelle Danchin, chercheuse associée au SIRICE (Sorbonne-Identités, Relations internationales et civilisations de l'Europe), CNRS / universités Paris-1-Panthéon-Sorbonne et Paris-IV-Sorbonne

Docteure en histoire contemporaine et en histoire, art et archéologie et professeure certifiée en histoire et géographie dans le secondaire, Emmanuelle Danchin a publié l'ouvrage *Le temps des ruines (1914-1921)* (Presses universitaires de Rennes, 2015), les articles « De la protection à la valorisation du patrimoine dévasté : penser la valorisation des ruines pendant la guerre » (*In Situ revue des patrimoines*, n° 23, 2014), « Destruction du patrimoine et figure du soldat allemand dans les cartes postales de la Grande Guerre » (*Amnis*, n° 10, 2011) et a participé aux colloques *Lignes de front, les visages de la Grande Guerre* (Saint-Remy-la-Calonne, 16 mai 2014), *Guerre et patrimoine artistique à l'époque contemporaine* (Amiens, 16-18 mars 2011) et *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regards sur un mouvement transnational* (Trois-Rivières du Québec, 7-8 mai 2007).

Les questions du relèvement des territoires dévastés et de la préservation ou non des ruines de guerre se posèrent très tôt, dès 1915, au fur et à mesure de la découverte de l'ampleur des premiers dégâts, rendue possible par la stabilisation de la ligne de front. Elles conduisirent le gouvernement à anticiper la reconstruction de l'après-guerre et l'amena aussi à une réflexion sur la conservation de traces des combats et du souvenir des batailles. Mais la question de la reconstruction ne se posa pas de la même manière pour l'habitat que pour les monuments. Pour l'habitat, en effet, les discussions portèrent avant tout sur l'opportunité de moderniser à cette occasion le réseau urbain en intégrant des matériaux différents comme le béton et en tenant compte des nouveaux impératifs d'hygiène et de confort. Dans la continuité des débats du début du siècle, entre architectes et hygiénistes, deux doctrines s'opposèrent : reconstruire les régions dans leur aspect primitif, en respectant leurs caractères distincts, ou faire table rase de la tradition locale et rebâtir avec des procédés modernes. Pour les monuments, le débat fut plus vif. Il y eut des hésitations entre conserver ou non les monuments dévastés, alors que la question ne se posa pas en ces termes pour l'habitat.

En 1921, 70 vestiges de guerre lorrains étaient en instance de classement comme monuments historiques : 19 pour la Meurthe-et-Moselle, 44 pour la Meuse, 7 pour les Vosges. Parmi eux, 8 édifices avaient été choisis car ils illustraient les dévastations de la guerre.

Cette communication se propose de revenir sur deux d'entre eux : la ferme de Léomont près de Vitrimont, non loin de Lunéville, et Bois-le-Prêtre, au nord-ouest de Pont-à-Mousson. Ces deux sites connurent dès le début de la Première Guerre mondiale des combats parmi les plus acharnés en raison de leur position stratégique et, assez rapidement, furent valorisés dans la presse. Ils symbolisaient alors, comme d'autres lieux sélectionnés sur la ligne de front, la dureté des combats et les traces d'une guerre dont on souhaitait pour des raisons pédagogiques et mémorielles conserver les traces.

L'étude de ces deux sites permet de suivre le questionnement, qui se posa sur l'ensemble du front, de la préservation ou non des traces de guerre. Il permet également de mieux cerner les réorientations et les logiques administratives qui s'appliquèrent jusqu'au classement définitif de la ferme de Léomont en 1922.

Elle s'appuie principalement sur les sources iconographiques (cartes postales, photographies dont autochromes) et sur les archives du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Cette communication permettra ainsi de compléter l'état des destructions qui sera dressé au cours du colloque, en s'intéressant plus particulièrement à la question de conservation de deux vestiges lorrains de la Grande Guerre.

### **14h30 // Le service des monuments historiques et la reconstruction de Thann après la Grande Guerre : un « plan archéologique » à l'échelle urbaine**

Nicolas Lefort, docteur en histoire, chercheur associé, EA 3400 ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l'Europe), université de Strasbourg

Nicolas Lefort est professeur d'histoire-géographie chargé de mission aux archives de Strasbourg, docteur en histoire de l'université de Strasbourg, chercheur associé à l'EA 3400 ARCHE et rédacteur en chef de la *Revue d'Alsace*. Il fut également l'auteur d'une thèse *Patrimoine régional, administration nationale : la conservation des monuments historiques en Alsace de 1914 à 1964* (2013), de l'ouvrage *Hartmannswillerkopf : monument national de la Grande Guerre en Alsace* (avec Michel Spitz, 2015) et coordinateur d'un volume sur les *Reconstructions d'après-guerre en Alsace* (*Revue d'Alsace*, 2016).

Lorsque la guerre éclate en août 1914, la commune de Thann (Haut-Rhin) fait partie du *Reichsland Elsass-Lothringen*, territoire allemand depuis 1871. Dès le début du conflit, les troupes françaises occupent la ville et parviennent à s'y maintenir jusqu'à l'armistice de 1918 malgré la proximité du front. Les bombardements allemands endommagent la collégiale Saint-Thiébaud, chef-d'œuvre de l'art gothique tardif en Alsace, et détruisent de nombreuses constructions intéressantes sur le plan artistique ou historique.

Après le retour de l'Alsace à la France, la situation particulière de Thann durant la guerre fait de la reconstruction de la ville et de ses monuments un enjeu national. L'administration française doit montrer son efficacité à une population locale habituée aux méthodes allemandes.

Dans ce contexte, l'intervention du service des monuments historiques dans la reconstruction de Thann ne se limite pas aux seuls monuments classés. L'architecte Paul Gélis dresse un « plan archéologique » de la ville qui préfigure ceux établis après 1945. Le document recense les constructions endommagées qui méritent d'être conservées en raison de leur caractère artistique ou pittoresque et de leur place dans le paysage urbain. Il définit un certain nombre de prescriptions en matière d'architecture (esthétique, matériaux) et d'urbanisme (dégagement raisonné de la collégiale, alignement des constructions) qui s'imposent aux propriétaires et aux services de la reconstitution. La restauration monumentale se fait quant à elle selon le principe de la reconstruction « à l'identique ».

### **15h // La reconstruction des monuments historiques dans la Meuse**

Anne-Laure Gerbert, ingénieure du patrimoine, DRAC Grand Est - Site de Metz

Anne-Laure Gerbert occupe le poste d'ingénieur des services culturels et du patrimoine à la DRAC Grand Est – site de Metz depuis décembre 2012. Elle suit les travaux sur les monuments historiques dans les départements de la Meuse et de la Moselle au titre du contrôle scientifique et technique. Lauréate du concours d'ingénieur des services culturels du ministère de la Culture en 2012, elle est titulaire d'un master 2 histoire de l'art option recherche à l'École du Louvre en 2008.

Enora Juhel, Chargée de la protection des monuments historiques, DRAC Grand Est - Site de Metz  
Enora Juhel occupe le poste de chargée de la protection des monuments historiques pour les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle à la DRAC Grand Est – site de Metz depuis

novembre 2012. Lauréate du concours de chargé d'études documentaires du Ministère de la Culture en 2012, elle est titulaire d'un master professionnel métiers du patrimoine, université de Toulouse II – le Mirail (antenne de Cahors) obtenu en 2011, et d'un master recherche en histoire médiévale, université d'Angers, obtenu en 2010.

En janvier 1928, un rapport de l'architecte en chef des monuments historiques liste 44 édifices endommagés du fait de la guerre dans la Meuse, dont presque la moitié sont issus de classements prononcés juste après la guerre. Les dégâts sont variables, allant des impacts d'obus sur les façades à la destruction quasi complète. Seuls deux monuments historiques sont déclassés, dont un seul est laissé à l'état de ruine. Pour tous les autres, le choix est quasiment toujours le même et ne semble pas faire débat sur le terrain : celui de la reconstruction à l'identique. Les édifices classés font l'objet d'un régime particulier, leur reconstruction s'effectuant par les soins et aux frais de la direction des Beaux-Arts, dirigée par Paul Léon. Sous l'autorité de l'inspecteur général Charles Genuys, l'architecte en chef des monuments historiques André Ventre est chargé des restaurations du département de la Meuse, relayé sur place par des architectes ordinaires. La liberté d'action d'André Ventre, qui transparaît dans les dossiers conservés à la Médiathèque du patrimoine, interroge sur la doctrine de restauration qui a prévalu sur les chantiers meusiens, en particulier pour les édifices nouvellement classés pour lesquels la documentation était nécessairement lacunaire. La communication s'interrogera sur les modalités techniques et théoriques de la reconstruction des monuments historiques dans la Meuse, sur ses acteurs et sur les enjeux que recouvre cette période clé de l'histoire de la préservation des monuments historiques dans la Meuse.

**15h30-15h45 // Pause**

### **15h45 // Apparition de l'acier et du béton armé dans l'architecture rurale**

Karine Thilleul, docteure en histoire de l'architecture, maître-assistante associée histoire et cultures architecturales, chercheuse au LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine), ENSarchitecture-Nancy

Karine Thilleul est titulaire du diplôme d'architecte DPLG, docteure en Histoire de l'architecture, chercheuse au LHAC et maître-assistante associée à l'ENSA-Nancy. Elle a soutenu en 2012 à l'ENSA-Versailles sa thèse de doctorat, réalisée sous la direction de Jean Castex, intitulée « Les maisons industrialisées métalliques pour le plus grand nombre : conception, fabrication, réception ». Ses recherches portent sur l'histoire de l'habitat au XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de l'industrialisation et les reconstructions.

L'architecture de la Première reconstruction reste relativement méconnue : trop récente pour être perçue comme un véritable patrimoine, elle réutilise une partie du vocabulaire traditionnel et n'est pas non plus considérée comme innovante. Cependant, derrière l'apparente banalité des villages reconstruits en Lorraine, une lecture attentive permet de mettre en lumière des intentions véritablement novatrices, qui méritent d'être étudiées et considérées. La Première reconstruction offre une occasion sans précédent de repenser les modèles traditionnels des fermes et, d'une manière plus large, des formes d'habitat en milieu rural. De nouvelles typologies, comme la maison de village, apparaissent ; les préoccupations de l'époque en matière d'hygiène conduisent les architectes à éviter la mitoyenneté et à composer des plans qui permettent à l'air et à la lumière de pénétrer au mieux tant dans les habitations que dans les locaux à usage agricole. Des

techniques jusque-là peu usitées dans la région font leur apparition dans les villages lorrains et offrent la possibilité de composer des types innovants de structures mais aussi de dessiner des façades qui affirment le recours à des matériaux industriels. Cette communication débutera par quelques rappels sur l'histoire de l'utilisation des matériaux béton et acier dans l'histoire de l'architecture nationale avant de se pencher sur leurs applications dans le contexte régional de la Première reconstruction. Différents édifices privés et publics seront ainsi analysés, afin de considérer le rapport entre innovations matérielles et typologiques.

### **16h15 // Les coulisses de la reconstruction. Grand Œuvre et gros œuvre : acteurs, matériaux et mise en œuvre**

**Pascal Thiébaud, chercheur, Inventaire général du patrimoine culturel - site de Nancy. Région Grand Est - service patrimoines et inventaire**

**Pascal Thiébaud est chercheur au SRI-Grand Est, site de Nancy, depuis 1986. Ses domaines d'intervention sont le patrimoine industriel et le patrimoine bâti militaire du XIX<sup>e</sup> siècle.**

La « Reconstitution des régions dévastées » touche plusieurs domaines d'intervention complémentaires : remise en état des sols, rétablissement des cultures, reconstruction des agglomérations urbaines et rurales, rétablissement des réseaux de communication et de transport, remise en service des établissements industriels. Bien que l'ampleur des opérations à réaliser soit considérable (près de 4000 communes et 1250 entreprises industrielles ont été détruites ou fortement touchées sur l'ensemble du territoire national), l'ordre des priorités est aisément établi dans les premiers mois de l'année 1919, alors que les ultimes opérations de déconcentration militaire et de démobilisation interviennent en mai de la même année. Les pouvoirs publics sont rapidement confrontés à une triple pénurie : matériaux et matières premières ; main-d'œuvre et insuffisance énergétique amplifiée par la destruction des mines de charbon du Nord de la France qui constituaient, en 1914, la principale source d'énergie primaire nationale. Les années 1919-1926 voient le maintien, sur fond de difficultés monétaires et sociales, d'une économie de rationnement et de substitution des matériaux et, surtout, quelques nouveautés promises à un grand avenir : la sérialisation architecturale et la standardisation des constructions. S'y ajoute la percée d'une nouvelle source d'énergie, économe en main-d'œuvre et à sous-produits valorisables dans le bâtiment : le pétrole.

### **16h45 // Débat**

### **19h // Réception au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**

48 esplanade Jacques-Baudot, 54000 Nancy

Accès bus : Ligne 7 direction Vandoeuvre Roberval - Houdemont Porte sud, arrêt Nancy Thermal

En voiture : parking du Conseil départemental

## **JEU 5 OCT // 8H-21H // Parcours de visite**

Deux parcours de visite sont proposés dans les communes de la Meuse ou de la Meurthe-et-Moselle représentatives de la Première reconstruction.

### **Cf. brochures d'accompagnement :**

« La Reconstruction après la Grande Guerre. Itinéraire choisi en Meuse »

« La Première reconstruction dans le Lunévillois – Itinéraire de Vezouze en Piémont / Itinéraire de Lunéville à Baccarat »

### **PARCOURS EN MEUSE**

Visites commentées par :

- Corine Mangin, Architecte DPLG

Diplômée de l'école d'architecture de Nancy en décembre 1989, Corine Mangin est en activité libérale depuis 1993 et gérante de l'EURL d'« Architecture Corine Mangin » depuis 2005. Elle fut également architecte conseiller successivement au CAUE des Vosges de 1990 à 1994, puis CAUE de la Moselle de 1994 à mai 2017. Actuellement, elle est architecte consultant au CAUE de la Meuse. Son domaine d'intervention : maîtrise d'œuvre pour les collectivités en milieu rural (bâtiments et espaces publics).

- Dominique Lacorde, historien local, auteur d'ouvrages sur le patrimoine et l'histoire de la Meuse

Dominique Lacorde a passé son enfance dans la Meuse en Argonne. Après avoir fait le petit séminaire de Verdun, il a étudié la philosophie et la théologie au grand séminaire de Verdun. Cadre social, il a dirigé une entreprise d'insertion ainsi que plusieurs équipes de travailleurs sociaux en prévention spécialisée dans divers quartiers de Metz. Historien local, il est l'auteur de plusieurs livres et de nombreux articles : monographies de villages meusiens : Gesnes, Cheppy, Véry, Gercourt et Drillancourt, un livre sur les Donzelli, sur les Américains en 1914-1918. Il est membre de la Société philomathique de Verdun, de la Commission héraldique de Lorraine.

- Patricia Pierson, présidente de l'association L'Esparge

D'origine provençale et de formation paramédicale, Patricia Pierson s'est principalement investie dans le monde associatif. Fixée en Meuse, aux Éparges, depuis 2005, elle préside L'Esparge qu'elle a créée en 2008. Cette association a pour but la valorisation de l'histoire et de la mémoire du patrimoine des Éparges. Ses actions sont d'ordre culturel, historique, mémoriel, artistique et touristique (voir le site [www.lesparge.fr](http://www.lesparge.fr)).

- Pauline Lurçon, conservatrice des monuments historiques, DRAC Grand Est - Site de Metz  
Conservatrice du patrimoine, spécialité monuments historiques, Pauline Lurçon a exercé deux années à la DRAC Champagne-Ardenne, avant de rejoindre, fin 2016, l'équipe de la DRAC Grand Est – Site de Metz où elle est en charge des départements de la Meuse et de la Moselle.

- Enora Juhel, chargée de la protection des monuments historiques, DRAC Grand Est - Site de Metz

Enora Juhel occupe le poste de chargée de la protection des monuments historiques pour les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle à la DRAC Grand Est – site de Metz depuis novembre 2012. Lauréate du concours de chargé d'études documentaires du Ministère de la Culture en 2012, elle est titulaire d'un master professionnel métiers du patrimoine, université de Toulouse II – le Mirail (antenne de Cahors) obtenu en 2011, et d'un master recherche en histoire médiévale, université d'Angers, obtenu en 2010.

**8h30 : Départ du parking Porte Sainte-Catherine, Nancy**

**Matinée 9h30-12h40 :**

Traversée de Limey, Flirey, Essey-et-Maizerais, Pannes, Saint-Benoit-en-Woëvre, Hazavant, Woël, Doncourt-aux-Templiers

**Visite de l'église de Saint-Hilaire-en-Woëvre**

Traversée de Marchéville-en-Woëvre, Fresnes-en-Woëvre, Manheulles, Hannoncelle, Ville-en-Woëvre, Braquis

**Visite du village d'Éton****Déjeuner 13h-14h30 :**

Traversée d'Étain et déjeuner sur place

**Après-midi 14h30-17h30 :**

Traversée d'Abancourt-Hautecourt, Eix, Bras-sur-Meuse, Charny-sur-Meuse

**Visite de l'église de Belleville-sur-Meuse**

Traversée d'Haudainville, Troyon, Lacroix-sur-Meuse

**Visite de l'église de Seuzey****Fin de journée 18h-20h :****Conférence "L'art en héritage sur les traces de Duilio Donzelli en Meuse" à l'Hôtel de ville de Saint-Mihiel**

Dominique Lacorde, historien local, auteur d'ouvrages sur le patrimoine et l'histoire de la Meuse  
Patricia Pierson, présidente de l'association L'Esparge

Présentation avec diaporama de la biographie et des œuvres remarquables de l'artiste italien Duilio Donzelli qui a participé à la reconstruction artistique de la Meuse. Cent-quatre-vingt églises ont été détruites puis reconstruites après la Grande Guerre. Dans une cinquantaine d'entre elles, il a peint de très nombreuses fresques d'inspiration renaissance et byzantine. Il a aussi sculpté une quarantaine de monuments aux morts dans le département de la Meuse. Pour exemple, la seule église de Mécrin compte à elle seule une trentaine de tableaux dont de nombreux sur la vie de saint Èvre, évêque de Toul, patron de la paroisse. Duilio Donzelli (1882-1966) était diplômé de l'École royale des beaux-arts d'Urbino, ville natale de Raphaël. C'est un artiste complet : peintre, sculpteur, portraitiste, fresquiste. On retrouve dans ses fresques d'églises l'influence des peintres de la Renaissance italienne. Il enseigne le dessin et la peinture quelques années en Italie puis, en 1912, il s'expatrie à Esch-sur-Alzette au Luxembourg avec sa famille. Il s'installe ensuite dans la Meuse où il travaille d'arrache-pied à la reconstruction après la Grande Guerre, aidé de son fils Dante (1909-1999) qu'il forme à l'art. Ils se réfugient à Valence en 1940. Duilio s'y établit et y décède en 1966. L'héritage laissé par les Donzelli dans la Meuse est exceptionnel : les églises de Seuzey, Sivry-sur-Meuse, Véry, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Mécrin, Belleville, Haumont-lès-Lachaussée, Dieue-sur-Meuse, et les monuments aux morts de Lacroix-sur-Meuse, Woël, Thillot... et toutes les sculptures d'église, les mosaïques, les reliquaires, statues et tableaux...

**Visite de l'abbaye et de la bibliothèque bénédictines de Saint-Mihiel**

Suivie d'un buffet dînatoire

## PARCOURS EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Visites commentées par :

- Jacques Antoine, enseignant spécialisé, conservateur des antiquités et objets d'art

Suite à des études en archéologie préhistorique, Jacques Antoine est conservateur des antiquités et objets d'art depuis 1989. Il réalise des visites systématiques des villages de la Première reconstruction depuis 1997, pour la protection d'objets parmi les Monuments historiques.

- Luc Bonaccini, architecte conseiller : Lunévillois, CAUE 54

Diplômé en architecture à l'école de Strasbourg en 1992, Luc Bonaccini est depuis mars 1998 architecte conseiller au CAUE de Meurthe-et-Moselle – secteur du Lunévillois, spécialisé en techniques de mise en œuvre du bâti ancien. Il est également l'auteur de l'itinéraire des Portes Monumentales du Lunévillois, octobre 2007 <http://www.caue54.com/upload/pdfItineraire/Iti-PM-Lunevillois-100.pdf>

**8h30 : Départ du parking Porte Sainte-Catherine, Nancy**

**Matinée 9h30-12h :**

**Visite de l'église d'Ancerville**

Traversée de Nonhigny

**Visite de l'église d'Harbouey**

Traversée de Parux

**Visite de l'église de Neuville-lès-Badonviller**

**Déjeuner 12h-14h :**

Déjeuner à Badonviller, suivi d'une visite de l'église

**Après-midi 14h20-17h30 :**

**Visite de Domèvre-sur-Vezouze**

**Visite de l'église d'Herbéviller**

Traversée de Chazelles-sur-Albe, Reillon, Vého

**Visite de Leintrey**

Traversée d'Emberménil, Vaucourt, Mouacourt, Parroy, Hénaménil

**Fin de journée 17h30-20h :**

**Conférence "Jean Prouvé, les débuts prometteurs d'un jeune ferronnier à l'aune de la reconstruction" au château de Lunéville**

**Catherine Coley, historienne de l'architecture**

Actuellement chercheuse associée au LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine) de l'école d'architecture de Nancy, elle a mené dans ce cadre et celui de l'AMAL (Archives modernes de l'architecture lorraine) de nombreux travaux sur les architectes et constructeurs lorrains et réalisé un grand nombre de manifestations et publications, notamment sur l'œuvre de Jean Prouvé.

Lorsqu'il ouvre, début 1924, son petit atelier de ferronnerie à Nancy, Jean Prouvé n'est pas anxieux de trouver dans ce contexte provincial les débouchés nécessaires à son fonctionnement : ses années parisiennes d'apprentissage lui ont apporté un solide savoir-faire technique et il bénéficie du réseau des architectes nancéiens engagés dans la reconstruction.

Son premier projet « officiel », la porte du monument aux morts de Remiremont, lui est demandé par Henri Antoine, chef d'agence chez Paul Charbonnier. Ce dernier confie à Jean Prouvé des commandes importantes, suivi notamment par Pierre Le Bourgeois, également en charge de

reconstruire plusieurs bâtiments du centre-ville de Nancy détruits par les bombardements. Affirmant un style résolument novateur, qui allie un graphisme simple et énergique au jeu de la matière forgée et martelée, Jean s'affranchit rapidement de son image locale de « fils Prouvé » et ira chercher de nouveaux débouchés dans la capitale, auprès des architectes d'avant-garde qui seront à l'origine de sa brillante carrière « d'artiste moderne ».

Pourtant c'est bien sur les chantiers de la reconstruction en Lorraine que Jean Prouvé bénéficiera des premières opportunités d'ajouter à sa spécialité de ferronnier d'art celle de constructeur, pour la fabrication de châssis, de marquises, de verrières et même de cabines d'ascenseur.

« Hanté par l'idée de construire », Prouvé rejoindra ainsi l'architecture par la voie du second-œuvre mais c'est la Seconde reconstruction qui lui apportera l'occasion de produire par centaines des maisons pour les sinistrés.

### **Visite du château de Lunéville**

Suivie d'un apéritif offert par le Conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle

reconstruction

9H-12H30 // ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Président de séance : Marie Gloc, conservatrice des monuments historiques, DRAC Grand Est-site de Metz

9h // Architecture et urbanisme des villages vosgiens reconstruits : innovation et conservatisme

Jean-Yves Henry, chercheur, Inventaire général du patrimoine culturel - site de Nancy. Région Grand Est - service patrimoines et inventaire

Chercheur à l'Inventaire depuis 1999, après avoir enseigné dans le second degré, Jean-Yves Henry est spécialisé en architecture rurale, préindustrielle et des deux reconstructions. Il est l'auteur de deux ouvrages parus dans la collection « Images du Patrimoine » : *Le Canton de Provenchères-sur-Fave* et *Corcieux, un bourg reconstruit*, et a réalisé de nombreux articles sur les thématiques citées précédemment.

Comparées au Nord de la France, les destructions de bâtiments durant la Grande Guerre semblent modestes dans le département des Vosges. Essentiellement concentrées dans le nord-est du département, elles laissent des quartiers, voire des villages, entièrement dévastés.

L'État met en place la loi d'indemnisation en 1919, mais les reconstructions ne commencent réellement qu'à partir de 1922. En attendant, les sinistrés sont relogés dans des bâtiments provisoires et bénéficient de l'aide d'associations caritatives. Ils se regroupent en coopératives intercommunales de reconstruction.

Bien que la loi « Cornudet » impose des plans d'aménagement et de nivellement, dans les Vosges, les bâtiments sont le plus souvent reconstruits sur leurs fondations et le cœur du village bénéficie au mieux d'un alignement des façades et d'une réorganisation des bâtiments et espaces publics. Le style architectural des bâtiments publics reste lié à la personnalité de l'architecte choisi, ainsi Louis-Ernest Mougnot-Méline impose-t-il une architecture éclectique à Ban-de-Sapt et Paul Drouin une tendance art déco à Vexaincourt.

Pour les bâtiments privés, la reconstruction se fait sur des critères d'économie. En milieu rural les notions d'hygiène et de confort ne sont introduites que de manière timide et à la charge des sinistrés. Les matériaux et techniques employés restent essentiellement traditionnels et l'usage du béton mesuré.

Les quartiers reconstruits présentent une architecture fonctionnelle, de qualité, mais souvent dépourvue d'originalité.

9h30 // Reconstruire l'habitat rural après la Première Guerre mondiale : l'exemple des communes de la haute vallée de Munster (1919 - vers 1930)

Jérôme Raimbault, ingénieur de recherche au Service régional de l'Inventaire Grand Est - site Alsace

Jérôme Raimbault, chargé de recherche au Service de l'Inventaire général du patrimoine culturel (site de Strasbourg), spécialisé dans l'architecture et le mobilier ruraux, a participé depuis 1997 aux enquêtes d'inventaire de près d'une dizaine de cantons alsaciens et conduit actuellement une étude thématique sur l'architecture rurale et industrielle des vallées vosgiennes du Haut-Rhin. Il a publié deux ouvrages sur la vallée de Munster (*Une architecture pour l'estive [...]*. Collection Itinéraires du Patrimoine, 2010 ; *La vallée de Munster (Haut-Rhin)*. Collection Patrimoine d'Alsace, 2011) et a collaboré à plusieurs ouvrages édités par le Service de l'Inventaire (*1400 : l'Alsace dans l'Europe gothique*. 2008 ; *Jardins en Alsace : quatre siècles d'histoire*. 2010 ; *La maison en pan-de-bois*. Collection Clefs du Patrimoine d'Alsace, 2015 ; *La Manufacture des Tabacs de Strasbourg et le patrimoine des tabacs en Alsace*. Collection Clefs du

patrimoine Grand Est. À paraître fin 2017).

Au cours de la première année de la Grande Guerre, huit des neuf communes implantées en amont de la ville de Munster (Haut-Rhin), situées alors de part et d'autre de la ligne de front, sont anéanties dans des proportions supérieures à 90 %. Plus d'une décennie est nécessaire pour mener à terme l'immense chantier de reconstitution de leur territoire et de reconstruction de leur habitat rural. Au sein d'un département nouvellement recouvré par la France, le service de la Reconstitution en Haute-Alsace va œuvrer dès 1919 au dédommagement des sinistrés et au relèvement des ruines. Il est chargé de l'application des lois prises par le gouvernement : loi sur les dommages de guerre (nommée aussi « Charte des sinistrés ») du 17 avril 1919 et loi sur les sociétés coopératives de reconstruction du 15 août 1920. Palliant les défaillances initiales de l'État, ces sociétés vont à partir de 1921 superviser et assurer la grande majorité des travaux de reconstruction des maisons et des fermes, en coordonnant l'activité des hommes de l'art, architectes et entrepreneurs. Cette entreprise d'une ampleur inédite donne la possibilité aux architectes de repenser les formes d'un habitat dont la sobriété est caractéristique de la moyenne montagne vosgienne. Prenant le dessus sur le courant moderniste, le courant régionaliste anime les architectes de la Reconstruction. Ceux-ci font renaître un habitat qui réinvestit les volumes et les distributions anciens et dont la modernité se manifeste par le choix des matériaux.

#### **10h // L'architecture outil de la relance de l'activité agricole : Émile André à Flirey**

Hervé Doucet, maître de conférences en histoire de l'art contemporain, EA 3400 ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l'Europe), université de Strasbourg

Maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'université de Strasbourg depuis 2008, Hervé Doucet est spécialiste de l'histoire de l'architecture. Lauréat du Prix Georges Sadler (2011) de l'Académie de Stanislas pour l'ouvrage issu de sa thèse de doctorat, *Émile André. Art nouveau et modernités*, il a mené récemment des recherches sur l'architecture strasbourgeoise de la période de l'annexion. L'exposition actuellement présentée à Strasbourg sous le titre *La Neustadt de Strasbourg, un laboratoire urbain*, dont il est l'un des commissaires, et l'ouvrage du même titre dont il a assuré la codirection (Lieux-dits éditions, 2017) sont les fruits de sa collaboration avec le Service de l'Inventaire du patrimoine de la Région Grand-Est.

Parmi les travaux menés lors de la reconstruction par Émile André (1871-1933), le cas de Flirey est particulièrement emblématique. Dès 1935, Flirey est en effet considéré comme « l'exemple le plus caractéristique et le mieux réussi » des villages reconstruits de Lorraine. L'architecte y élabore non seulement le plan d'ensemble (dès 1919), mais il conçoit également tous les bâtiments qui y sont élevés. Si la question de l'hygiène est l'un des principaux fils directeurs de la pensée d'André à Flirey, le souci de rentabilité et d'efficacité de l'exploitation agricole explique également l'adoption de certains partis pris architecturaux – comme l'établissement d'un chemin de défrètement à l'arrière des bâtiments agricoles. De ce point de vue, le fonctionnalisme de l'urbanisme et de l'architecture de Flirey est au service de la production agricole. C'est également dans le souci de favoriser la reprise de cette production que l'on doit comprendre la construction à Flirey de bâtiments qui ne sont pas à proprement parler des fermes. Au cœur du village sont installés des artisans dont le travail facilite celui des exploitants agricoles. L'exemple de la reconstruction de la propriété de Charles David, maréchal ferrant, sera étudié sous cet angle.

**10h30-10h45 // Pause**

## **10h45 // André et Hornecker : entre éclectisme et nouveau rationalisme, le savoir-faire des architectes dans la reconstruction lorraine**

Maxime Santiago, architecte D.E., enseignant et chercheur au LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine), ENSArchitecture-Nancy

Ayant obtenu son diplôme d'État d'architecte (D.E.A.) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy en 2014, Maxime Santiago est depuis 2012 spécialisé dans le domaine de la valorisation du patrimoine architectural (étudier l'histoire et la composition d'un patrimoine bâti afin de le faire connaître et le rendre accessible à différents publics), avec une importance accordée à sa représentation/modélisation. Ainsi, à travers la recherche, le dessin à la main et à l'ordinateur, il réalise et participe à des expositions (reconstitution de villages détruits tels Flirey, Remenauville, Regniéville, exposition « Nancy 2013, la ville révélée »), enseigne à l'ENSA Nancy l'histoire de l'architecture et sa médiation, et offre un accompagnement scientifique, des rendus de reconversions d'édifices, tout en continuant parallèlement ses recherches personnelles.

Alexandra Schicklin, architecte D.E., enseignante et chercheuse au LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine), ENSArchitecture-Nancy

Alexandra Schicklin est architecte D.E. et docteure en histoire de l'architecture. Elle partage son activité professionnelle entre enseignement et recherche à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et activité libérale. Ses grandes orientations vont vers le patrimoine, l'urbanisme et la médiation architecturale et urbaine.

Croiser les reconstructions d'Émile André et Joseph Hornecker permet de montrer deux attitudes architecturales et urbaines différentes et parfois convergentes.

Joseph Hornecker, qui semble construire "sans doctrine apparente", selon les mots de Vincent Bradel, adapte son héritage académique aux commandes. Le plan d'alignement et d'extension d'Étain (1919) est celui d'une grande composition urbaine dans la tradition académique ; tandis qu'il se plie à Rouvres à un plan de reconstruction à l'identique. Les équipements publics témoignent de "l'éclectisme pleinement assumé" de l'architecte. L'hôtel de ville d'Étain est une halle néo-classique au vocabulaire raffiné, alors que les équipements de Leintrey ressortent d'une hybridation pittoresque de références.

Les reconstructions d'Émile André s'éloignent des références éclectiques, même si l'architecte maîtrise le vocabulaire de l'historicisme, comme en témoigne la nouvelle église de Flirey. Mais les plans d'urbanisme de Flirey et Limey sont conçus selon de nouveaux principes : hygiénisme et réactualisation des formes vernaculaires lorraines. Ils privilégient une rationalisation des tracés et de l'architecture d'origine, tout en introduisant des innovations typologiques qui changent l'organisation spatiale du village.

Afin d'accompagner nos recherches, des modélisations 3D ont été réalisées. Elles offrent un soutien essentiel, car il s'agit d'une traduction matérielle de données intellectuelles. Cette documentation scientifique nouvelle présente l'avantage de pouvoir être communiquée à un large public.

## **11h15 // Le paysage dans les plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement, 10 plans de reconstruction en Lorraine**

Jean-Marie Simon, doctorant en géographie Laboratoire LOTERR (Laboratoire de géographie), Université de Lorraine. Ancien directeur du CAUE 54.

Architecte diplômé de l'école d'architecture de Nancy, Jean-Marie Simon a été directeur du conseil d'architecture d'urbanisme de Meurthe-et-Moselle de 1981 à 2014. Il a obtenu un master de géographie

en 2015 sur « *Les paysages urbains de Longwy-Bas* » et est actuellement en quatrième année de doctorat en géographie, laboratoire Lotter, Université de Lorraine, « *Paysages urbains et connaissance des territoires, expérimentation sur le Grand Nancy* ». Jean-Marie Simon est également membre de l'Académie de Stanislas.

La loi Cornudet du 14 mars 1919, loi d'aménagement, d'embellissement et d'extension, est le fruit de réflexions engagées dès le début du siècle, notamment lors de l'exposition « La cité moderne » à Nancy en 1913, puis celle de « La cité reconstituée » en 1916 aux Tuileries. Dès 1916, deux paysagistes, Édouard Redont et Jean Claude-Nicolas Forestier participent à la rédaction de l'ouvrage collectif *Comment reconstruire nos cités détruites* montrant l'importance accordée au paysage. En effet ce livre énonce les principes généraux et sert de guide aux professionnels qui s'engagent dans ces plans que la loi Cornudet rend obligatoires pour de nombreuses communes, et en particulier celles qui sont à reconstruire.

L'analyse de projets de reconstruction en Meurthe-et-Moselle explicite les différentes échelles utilisées pour aborder le paysage. Dix plans, d'une ville : Longwy-Haut, d'un bourg : Nomeny, et de villages, illustrent différentes attitudes de professionnels au regard du paysage. Cette analyse est accompagnée d'une présentation rapide de la situation actuelle de ces communes, évaluant l'apport des plans et des débats locaux, que le projet ait été abandonné ou partiellement réalisé. Pour cette évaluation, une attention particulière est portée, au site, à l'ouverture des espaces, à la gestion des vues, aux équilibres minéral/végétal, à la composition urbaine, et à la place du style architectural dans chaque problématique.

#### **11h45 // La reconstruction du réseau de la Compagnie des chemins de fer de l'Est en Lorraine**

**Aurélien Prévot, professeur d'histoire-géographie, collègue de La Varenne Saint-Hilaire (94)**

Actuellement professeur d'histoire au collège Camille-Pissarro de Saint-Maur-des-Fossés, après avoir enseigné dans divers établissements de Seine-et-Marne, Aurélien Prévot a fait ses études d'histoire à l'université Paris XII-Créteil. Il a obtenu le prix François Bourdon pour son mémoire de maîtrise « Chemin de fer et innovation, l'électricité dans les gares parisiennes de 1875 à 1914 : l'exemple de la gare du Nord ». Membre de l'association « Rails et Histoire », il est l'auteur en 2014 du livre « Les chemins de fer français dans la Première Guerre mondiale : une contribution décisive à la Victoire », préfacé par François Caron. Il est intervenu dans de nombreux colloques sur les chemins de fer. Par ailleurs, il est auteur et membre du comité de rédaction de *Ferrovissime*, principale revue d'histoire des chemins de fer.

En 1919, lorsque la Compagnie de l'Est récupère son réseau, qui avait été géré par les militaires des deux camps durant toute la durée de la guerre, elle trouve un champ de ruines. Dans toutes les zones des combats, il ne reste plus rien. Pour permettre la reprise du trafic, il faut agir vite et de manière rationnelle. Les destructions permettent d'envisager la modification de l'emplacement des stations et la rectification du tracé de certaines lignes comme indiqué par le ministre des Travaux publics en 1917 et au lendemain de l'armistice, le 12 novembre 1918. La reconstruction du réseau ferré est prioritaire pour permettre l'arrivée par le rail des matériaux de construction.

En fonction des lieux et de l'état du réseau, la reconstruction prend différentes formes. Parfois, la compagnie reconstruit à l'identique quand il reste des pans de murs importants et des fondations solides. Quand il ne reste plus rien, elle construit de nouveaux bâtiments plus modernes reprenant des plans-types conçus juste avant la guerre en les simplifiant pour diminuer les coûts et accélérer la reconstruction du réseau. Elle fait également le choix de la standardisation totale, limitant les adaptations locales au strict minimum. Mais si la Compagnie de l'Est reconstruit rapidement, elle construit solidement, n'hésitant pas à faire appel au béton par exemple. Preuve de cette robus-

tesse, de nombreuses gares de cette époque sont encore debout aujourd'hui, souvent reconverties en habitation.

**12h15 // Débat**

**12h45-13h45 // Déjeuner**

**13H45-17H // ARCHITECTURE ET DÉCOR**

Président de séance : François Loyer, directeur de recherche honoraire au CNRS

**13h45 // Reconstruire les églises de la Meuse**

Aurore Huguenotte, professeure d'histoire-géographie

Pauline Lurçon, conservatrice des monuments historiques, DRAC Grand Est - site de Metz

Conservatrice du patrimoine, spécialité monuments historiques, Pauline Lurçon a exercé deux années à la DRAC Champagne-Ardenne, avant de rejoindre, fin 2016, l'équipe de la DRAC Grand Est – Site de Metz où elle est en charge des départements de la Meuse et de la Moselle.

Durement touchées lors de la Première Guerre mondiale, les églises de la Meuse ont fait l'objet d'une attention particulière lors de la Première reconstruction. Majoritairement parisiens et plus rarement lorrains, les 77 architectes mobilisés pour bâtir une centaine d'églises sont pour la plupart inconnus du grand public. Parallèlement au soin accordé à la conception architecturale des édifices, un effort notable a été entrepris au service de leur décor, lorsque les conditions économiques le permettaient. Trois peintres meusiens, Lucien Lantier, Duilio Donzelli et son fils Dante, se partagent ainsi la plupart des commandes. Les ateliers nancéiens se distinguent quant à eux dans la production de la majorité des vitraux ornant les édifices reconstruits. Afin de mieux appréhender ces églises reconstruites, cette communication s'attachera aux protagonistes de la reconstruction (architectes, entrepreneurs du bâtiment, maîtres-verriers et peintres), aux édifices emblématiques qui ont pu leur servir de modèle et à l'impact des contraintes économiques et administratives.

**14h15 // Les réalisations des Ateliers d'art sacré en Lorraine**

Fabienne Stahl, chargée de la valorisation des collections, attachée de conservation du patrimoine, musée départemental Maurice-Denis, Saint-Germain-en-Laye

Spécialiste de Maurice Denis, Fabienne Stahl est chargée de la valorisation des collections au musée départemental Maurice-Denis (Saint-Germain-en-Laye). Elle prépare parallèlement le catalogue raisonné de l'œuvre de l'artiste, en collaboration avec Claire Denis, sa petite-fille. Elle a soutenu en 2009 à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, une thèse sur *Les décorations religieuses de Maurice Denis entre les deux guerres*, sous la direction du professeur Jean-Paul Bouillon. Depuis dix ans, elle a donné de nombreuses conférences et communications à des colloques sur Maurice Denis, et a publié plusieurs essais et études sur l'artiste, notamment dans *Revue de l'art, Histoire de l'art, Dossier de l'art, Recherches en histoire de l'art*. Elle a été co-commissaire de plusieurs expositions consacrées à l'artiste, en particulier : *Maurice Denis, l'Éternel Printemps* (musée des impressionnistes, Giverny, 2012), *Maurice Denis et la Savoie* (musée de Thonon-les-Bains, 2012) ou *Beautés du Ciel. Décors de*

***Maurice Denis au Vésinet (musée départemental Maurice-Denis, Saint-Germain-en-Laye, 2014).***

Fondée essentiellement sur des sources de première main récemment mises au jour, cette communication présentera quelques exemples significatifs de décors d'église – peintures murales, vitraux et sculptures – confiés aux Ateliers d'art sacré, sous la direction de Maurice Denis et George Desvallières, dans le contexte de la Première reconstruction en Lorraine. Les chantiers de Contrexéville et de Domèvre-sur-Vezouze, particulièrement bien documentés, permettront de mettre en exergue la part prise par les différents intervenants dans ces réalisations, depuis la commande jusqu'à l'exécution : l'architecte, le curé et les paroissiens, les artistes (maîtres, compagnons), les artisans ou autres collaborateurs. Monuments commémoratifs, chemins de croix, vie des saints patrons des églises comptent parmi les principaux sujets figurés, qui seront mis en perspective avec des opérations analogues dans d'autres régions.

**14h45 // Ne pas manquer la reconstruction. L'atelier Jacques Gruber et le vitrail religieux : l'exemple de la Meurthe-et-Moselle**

Michel Hérold, conservateur général du patrimoine, CNRS, université Paris-Sorbonne Conservateur général du patrimoine HDR et directeur du Comité français du Corpus vitrearum, Michel Hérold a réalisé ses études universitaires à Nancy sous la direction de Françoise-Thérèse Charpentier et de René Taveneaux. Il fut également conservateur du patrimoine à l'Inventaire de Picardie, puis à la Cellule vitrail de l'Inventaire. Depuis 2005, faisant partie de l'équipe de recherche sur le vitrail du Centre André-Chastel, ses études se concentrent sur le vitrail de la fin du Moyen-Âge et de la Renaissance et autres périodes.

Jacques Gruber n'est pas célèbre pour ses vitraux religieux. L'historiographie contemporaine s'est intéressée surtout aux chefs-d'œuvre du vitrail de l'École de Nancy. Son rôle de premier plan dans l'épanouissement du vitrail civil au temps de l'Art déco a été reconnu il y a peu. Pourtant, lorsque l'artiste pose dans son atelier de la Villa d'Alésia à Paris en février 1924 pour le photographe de La Construction moderne, c'est devant une série de projets et de cartons de vitraux majoritairement religieux et pour certains destinés à la Lorraine. Les publicités de l'atelier traduisent également la réalité d'une politique commerciale active pour conquérir les marchés ouverts par la reconstruction. Le maintien à Nancy d'une succursale de l'atelier jusqu'en 1930 se justifie vraisemblablement par l'abondance des commandes obtenues en Meurthe-et-Moselle.

La communication présentée s'attachera à mieux comprendre les mécanismes qui ont conduit les ateliers Gruber à se lancer dans une production nouvelle pour eux, mais sans doute essentielle pour leur fonctionnement. Si Jacques Gruber montre dans quelques œuvres emblématiques, comme les vitraux de Saint-Christophe-de-Javel à Paris, la possible adaptation de son style et de sa technique dite de la « mosaïque intégrale » au vitrail religieux, quelle est ici la part des cartonnières de l'atelier ? En somme, la « manne » de la reconstruction ne vient-elle pas nuancer, ou au moins bousculer l'image de Jacques Gruber, rénovateur du vitrail moderne ?

**15h15-15h30 // Pause**

## **15h30 // L'architecture de la reconstruction, entre régionalisme et Art déco**

**Jean-Claude Vigato, historien de l'architecture**

Entré dans l'enseignement de l'architecture en 1971, retraité en 2010, Jean-Claude Vigato y a enseigné l'histoire, créé des séminaires sur la critique et la question patrimoniale. Ayant fondé le Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC) en 1985, il y poursuit ses travaux sur l'histoire des idées architecturales au XX<sup>e</sup> siècle en France. Titulaire du diplôme d'architecte DPLG depuis 1972, en 1990, il soutint une thèse de doctorat sur la ligne régionaliste. Membre de la commission nationale des Monuments historiques de 2007 à 2015 et du comité de rédaction de la revue *Monumental* de 1999 à 2015.

En 1912, la revue *L'Art et les artistes* publia deux articles de Léandre Vaillat, qui, pour une histoire des styles, pourraient paraître quelque peu contradictoires : l'un milite pour l'adoption du régionalisme architectural alors que l'autre soutient les artistes tenants d'un retour aux valeurs classiques. Il est vrai que l'une et l'autre stylistiques surent se partager les territoires même si elles séduisirent les mêmes architectes : la première s'imposa dans l'architecture des constructions rurales alors que la seconde se manifesta dans celle des immeubles et des édifices publics urbains. Si la première proposait une adaptation des formes et des motifs paysans aux techniques et usages contemporains, la seconde géométrisait le décor floral traditionnel et préconisait la symétrie. En 1917, l'exposition d'architecture régionale puis les planches des « modèles-types de constructions agricoles » du ministère de l'Agriculture et enfin les projets lauréats du concours organisé par la Société des architectes diplômés par le gouvernement (SADG) et publiés dans les trois portefeuilles de *Fermes et habitations rurales*, offrirent les références pour une reconstruction unissant modernisation et respect des styles régionaux. Quant au classicisme modernisé, ce fut dès 1912 qu'il se manifesta, que ce fût dans le « style de la Rose » ou dans les stricts principes théoriques prônés par André Véra. Il influença alors les projets d'un Louis Süe avant de se diffuser dans ce style qui, en 1925, à la suite de l'exposition de Paris, fut appelé Art déco.

## **16h // Un centre à la marge. Nancy et la Première reconstruction**

**Gilles Marseille, maître de conférences en histoire de l'art, période contemporaine, chercheur au Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire (CRULH), université de Lorraine, chercheur associé au Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC), École nationale supérieure d'architecture de Nancy**

Les recherches de Gilles Marseille portent sur l'histoire urbaine, l'architecture et le patrimoine architectural, en privilégiant un ancrage local (Nancy, Lorraine, Grande Région) mis en résonance avec des problématiques nationales et internationales.

Régulièrement bombardée mais jamais conquise, la ville de Nancy est à la lisière de la zone dévastée par les combats de la Première Guerre mondiale. Cette situation marginale octroie au principal centre urbain, démographique et économique de Lorraine un rôle spécifique dans le processus de reconstruction.

Les destructions ponctuelles opérées par l'ennemi allemand donnent lieu à un paysage de ruines singulier. En centre-ville, les immeubles éventrés laissent place à de nouvelles réalisations marquées par la mode Art déco. Cette modernisation du cœur commercial de la cité a contribué à la carrière de figures locales aussi réputées que Pierre Le Bourgeois ou Jean Prouvé. En périphérie, la manne financière des crédits de reconstruction trouve une tout autre expression architecturale. Là, des particuliers, ayant souffert de la guerre en un autre lieu de Lorraine,

investissent les sommes versées en immeubles de rapport. Loin de la quête de modernité visible en centre-ville, cette maîtrise d'ouvrage plébiscite les formes éclectiques héritées du XIX<sup>e</sup> siècle. Confrontant ces deux contextes urbains et architecturaux, notre propos sera donc l'occasion d'interroger des thèmes récurrents de la reconstruction en Lorraine, tels les mécanismes de financement, la substitution d'une typologie par une autre ou encore les courants stylistiques à l'œuvre au début des années 1920.

**16h30 // Débat**

reconstruction

**9H-12H // LA RECONSTRUCTION EN HÉRITAGE**

Président de séance : François Goven, inspecteur général des monuments historiques, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture

**9h // La genèse d'une mémoire de pierre pour la Lorraine reconstruite après la Grande Guerre.**

Alexandre Burtard, historien de l'architecture, co-directeur de La Manufacture du Patrimoine.

Co-fondateur du bureau d'études La Manufacture du Patrimoine, Alexandre Burtard est historien et historien de l'art. Diplômé de l'université de Nancy 2, il s'est d'abord intéressé à l'architecture religieuse en Lorraine, puis au décor vernaculaire dans l'architecture rurale mosellane. Dans le cadre de missions menées par La Manufacture du Patrimoine pour les services de l'État en Lorraine, dans la région Centre-Val-de-Loire et en Île-de-France, il a travaillé sur les spécificités du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle dans ces régions. Il collabore également depuis plusieurs années à des révisions de secteurs sauvegardés menées par l'Atelier d'urbanisme Blanc-Duché.

Stéphanie Guilmeau, historienne de l'architecture, co-directrice de La Manufacture du Patrimoine

Historienne de l'art, diplômée de l'École du Louvre et de l'université Paris-Sorbonne, Stéphanie Guilmeau a fait des problématiques liées aux politiques d'inventaire (mobilier comme immobilier) le cœur de son activité de chercheur. Co-fondatrice de La Manufacture du Patrimoine, elle organise et dirige des chantiers de collections pour des institutions culturelles publiques ou privées, des missions d'informatisation de données documentaires, notamment pour les institutions dépendant du ministère de la Culture, ou encore des études historiques.

Le traumatisme provoqué par la Première Guerre en Lorraine imposait de restituer rapidement le cadre quotidien des sinistrés. Si les maisons, églises et autres équipements reconstitués ne sont pas pensés comme des éléments d'un patrimoine culturel en devenir, certaines réalisations portent en elles les ferments d'une valeur historique qui a été récemment réévaluée. Certes, la constitution d'un patrimoine de mémoire dans les années 1920, a préparé le terrain à une entrée des productions artistiques et architecturales de la Première reconstruction dans le champ de l'héritage patrimonial national. Sa nature, monumentale et sculpturale, y contribue, tout comme le recours à de grandes signatures. Dans certains villages, des vestiges sont volontairement conservés pour rappeler l'ancien site, souligner la violence des combats, sans que l'intérêt patrimonial éventuel de l'édifice lui-même n'entre a priori directement dans ce choix.

Il s'agit de mieux comprendre la chronologie du phénomène d'entrée de la reconstruction dans le champ patrimonial, en considérant la situation lorraine en regard de celle observée ailleurs en France. Cette chronologie prend en considération trois objets d'étude : les villages reconstruits, la plupart reflétant les réflexions de leur temps en termes de construction, d'hygiène et d'esthétique ; les monuments commémoratifs, qui forment alors un nouveau corpus artistique ; et les vestiges conservés des sites disparus - qui relèvent d'un patrimoine préexistant.

**9h30 // Créer une architecture du souvenir : les cimetières militaires et l'élaboration d'un paysage mémoriel en Lorraine**

Laurent Jalabert, maître de conférences en histoire, université de Lorraine

Docteur en histoire, Laurent Jalabert travaille notamment sur les questions d'histoire et de mémoire liées à la présence militaire et aux conflits (XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle). Il s'est intéressé à la photographie de guerre

et a publié une étude en 2015 sur la genèse des nécropoles en étudiant le traitement des corps et la scénographie des cimetières militaires au cours de la Grande Guerre (*Post Mortem. La patrie et le corps du soldat, entre l'oubli et la reconnaissance*, Strasbourg, 2015).

La Première reconstruction, suite à la Grande Guerre, a donné naissance à un nouveau paysage mémoriel comprenant vestiges, monuments et cimetières. Lorsque le conflit prend fin, de multiples cimetières provisoires, alliés et allemands, couvrent notamment la zone des combats alors même qu'il faut entreprendre la reconstruction et la restitution des terrains à leurs légitimes propriétaires. Débute alors une vaste entreprise de concentration des sépultures militaires en plus de 150 cimetières, principalement français, mais aussi américains et allemands.

Cette politique de regroupement donne naissance à des espaces du souvenir, destinés à devenir patrimoniaux en raison même de l'engagement par l'État de l'entretien pérenne des sépultures des soldats « morts pour la France ». Des choix scénographiques sont opérés pour la mise en œuvre de ces cimetières, avec une forte tendance à l'uniformité, en contraste avec de nombreux cimetières créés au cours de la guerre.

Dans le propos, il s'agira de montrer concrètement la mise en œuvre de ces cimetières militaires, dans leur espace, leur verticalité et leur mise en scène, tout en interrogeant les choix nationaux et l'intégration de ces espaces du souvenir dans le territoire des villes et villages de Lorraine.

L'objectif est bien de saisir la part des choix liés à l'urgence, aux contraintes financières et celle, réelle ou non, des architectes dans la création de ces champs du souvenir français et étrangers en Lorraine.

10h-10h15 // Pause

### **10h15 // De la connaissance au patrimoine : un nouvel enjeu pour nos territoires ?**

Table ronde animée par **Denis Grandjean**, président des Archives modernes de l'architecture lorraine

En présence d'élus de collectivités territoriales et de professionnels de l'aménagement du territoire :

**Pierre Baumann**, conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle, président du CAUE et **Francine Aubry-Bégin**, directrice du CAUE de Meurthe-et-Moselle

**Dominique Decaudin**, maire de Cormicy (Marne)

**Marie Gloc**, conservatrice générale du patrimoine, conservatrice des monuments historiques

**Jean-François Husson**, président du Scot Sud 54

**Olivier Jacquin**, président de la Communauté de Communes Mad et Moselle

**Claude Léonard**, président du Conseil départemental de la Meuse ou son représentant **Alain**

**Artisson**, chef de la Mission Histoire au Conseil départemental de la Meuse

**Gaëlle Perraudin**, architecte des Bâtiments de France, cheffe de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Meurthe-et-Moselle

**André Rossinot**, président de la Métropole du Grand Nancy

De nombreux travaux ont permis depuis deux décennies d'améliorer la connaissance des conditions juridiques, financières, techniques, dans lesquelles les reconstructions ont été menées dans notre région après les deux guerres mondiales. La commémoration de la guerre 1914-1918 est l'occasion d'approfondir les recherches sur la Première reconstruction, qui a profondément modifié l'aspect de nombreux bourgs et villages dans l'Est et donc laissé un héritage architectural

et urbain bien visible.

Comment mobiliser ces connaissances renouvelées pour permettre aux acteurs de l'aménagement local, élus, services techniques des collectivités, architectes, urbanistes, de gérer le territoire en utilisant cette ressource historique, identitaire, peut-être fonctionnelle, pourquoi pas touristique, que constitue cet héritage, dans ses bâtiments comme dans ses tracés ?

Le débat sera organisé autour de 3 axes d'échanges :

- de la mémoire au patrimoine : comment passe-t-on d'un sujet d'étude à un enjeu de protection ?
- les outils de la connaissance au service des outils de la gestion des territoires : PLU, PLUI, Scot, pour l'urbanisme, valorisation du patrimoine,
- problèmes pratiques de conservation, de reconversion, de mutation des architectures et des espaces publics issus de cette Première reconstruction.

### **11h30 // Conclusion du colloque. D'une reconstruction à l'autre**

**François Goven, inspecteur général des monuments historiques, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture**

François Goven est architecte, conservateur général du patrimoine et inspecteur général des monuments historiques depuis 2004, après avoir été architecte des bâtiments de France, conservateur régional des monuments historiques et sous-directeur des monuments historiques au ministère de la Culture. Il est également le rédacteur en chef de la revue *Monumental* et l'auteur de nombreuses publications sur la protection et la conservation du patrimoine, notamment de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle.

25 ans seulement séparent la Première Guerre mondiale de la seconde ; la reconstruction des zones sinistrées, pour l'essentiel dans le Nord et l'Est de la France, est donc à peine achevée lorsque s'engage un conflit dont les effets dévastateurs toucheront cette fois à peu près l'ensemble du territoire national.

Dès le début de la deuxième guerre et surtout après les premières destructions de 1940, nombre d'architectes et d'urbanistes restés actifs réfléchissent à ce que devra être la prochaine campagne de reconstruction de la France ; la mémoire des précédents travaux est évidemment encore fraîche, beaucoup d'agences y ont participé, et l'une des questions centrales est de savoir s'il faut continuer sur les principes lancés vingt ans plus tôt ou, au contraire, profiter de cette occasion tragique pour réformer radicalement les manières de construire et d'habiter.

Les revues d'architecture et d'urbanisme mais également des publications destinées à un plus large public, nous apportent le témoignage de la vigueur de ces débats dont sortiront, outre le paysage urbain qui nous est aujourd'hui familier, la plupart des législations culturelles toujours en vigueur (archéologie, espaces protégés, inventaire, etc.).

C'est cette conséquence indirecte - quoique souvent explicite - des travaux de la Première reconstruction que se propose d'aborder la communication en guise de conclusion (provisoire) au présent colloque.

### **12h // Verre de l'amitié**

## Posters scientifiques

- **La reconstruction de la cathédrale de Verdun après la Première Guerre mondiale : un enjeu national ?**

Michaël George, chercheur associé, université de Lorraine (HISCANT-MA). Chargé de mission et responsable du fonds ancien, bibliothèque du Grand Verdun

Docteur en histoire médiévale de l'université de Lorraine, Michaël George a rédigé une thèse sur le chapitre de la cathédrale de Verdun, à laquelle il a également consacré un ouvrage de synthèse, publié aux PUN en 2013 et réédité en 2015. Il est aujourd'hui responsable des fonds anciens et patrimoniaux de la bibliothèque du Grand Verdun et coordonnateur du projet de médiathèque de cette ville.

Tandis qu'elle avait illustré les « atrocités allemandes » pendant la Grande Guerre, la cathédrale de Verdun devint le symbole de la résistance française à l'issue du conflit, notamment en raison de la redécouverte de parties romanes. Plutôt que de rendre à l'édifice son aspect d'avant-guerre, les architectes en charge de sa restauration décidèrent donc de lui redonner un peu de son lustre d'antan...

- **Dieu et la patrie. Les monuments commémoratifs dans les édifices religieux**

Marie Gloc, conservatrice des monuments historiques, DRAC Grand Est - site de Metz  
Marie Gloc, docteure en histoire de l'architecture, conservateur général du patrimoine, a travaillé dans le cadre de sa thèse sur l'architecture et la sculpture du XIX<sup>e</sup> siècle (Édouard Corroyer, Adolphe-Victor Geoffroy-Dechaume) puis s'est tournée vers l'architecture et la peinture monumentale du XX<sup>e</sup> siècle (Nicolas Untersteller). D'abord cheffe du service de l'inventaire et du patrimoine du département de la Moselle, elle est à présent conservateur des monuments historiques à la DRAC Grand Est.

Les monuments commémoratifs de la guerre réalisés dans les édifices religieux sont moins bien identifiés que ceux élevés par les communes. Variés dans leur typologie, ils intègrent parfois des œuvres plus anciennes. Dans un espace très normalisé du point de vue du sens, beaucoup font cependant preuve d'une recherche iconographique et décorative particulièrement intéressante.

- **Symboles de la reconstruction : quatre pavillons lorrains à l'Exposition Internationale du Progrès Social en 1939**

Audrey Sesana, diplômée master 2 histoire de l'art, parcours Art septentrional, université de Lille 3. Détachée pédagogique, fédération Wallonie-Bruxelles

Diplômée de La Cambre et de l'université de Lille 3 en histoire de l'art, Audrey Sesana occupe depuis plusieurs années différents postes dans l'enseignement à Bruxelles. Elle continue parallèlement à développer ses recherches autour des pavillons départementaux érigés au sein du Centre régional de l'Exposition internationale du Progrès social (Lille-Roubaix, 1939).

En 1939, la Lorraine participe à l'Exposition internationale du Progrès social qui se tient à Lille et à Roubaix. Quatre pavillons départementaux sont ainsi édifiés au sein du Centre régional. L'objet de la présente contribution vise à comprendre comment ces bâtiments s'incrivent dans le cadre de la Première reconstruction.

- **Albert Laprade et la reconstruction du château de Gerbéviller**

Marie-Agnès Sonrier, conservatrice générale honoraire du patrimoine

Conservatrice des musées de Sarrebourg puis de Chaumont, Marie-Agnès Sonrier a été nommée à la DRAC de Lorraine en 1999, comme conservatrice des monuments historiques puis conservatrice régionale des monuments historiques. Auteure de catalogues d'exposition et publications sur le patrimoine, elle est actuellement vice-présidente de l'AMAL et chercheuse bénévole au service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, site de Nancy.

L'architecte Albert Laprade (1883-1978) fut appelé par Charles de Lambertye pour faire des travaux sur son château de Gerbéviller du XVIII<sup>e</sup> siècle, très endommagé lors de l'attaque allemande d'août 1914. D'après les photographies anciennes, le bâtiment de trois niveaux pour le corps central coiffé d'un imposant dôme et flanqué de deux ailes moins hautes, aurait pu être restauré mais le propriétaire décida de ne garder que le rez-de-chaussée. Des éléments sculptés furent réemployés ; la mémoire de l'édifice ancien est ainsi conservée dans le nouvel aménagement.

Château inscrit le 7 septembre 1995 et classé au titre des Monuments historiques le 10 mai 2012.

reconstruction

## Présentation du Muséum-Aquarium et plan d'accès de son amphithéâtre

Construit en 1933, l'actuel Muséum-Aquarium de Nancy abritait à l'origine l'institut de zoologie fondamentale et son musée, ainsi que l'institut de zoologie appliquée de l'université de Nancy. En réponse à une commande très spécifique, celle d'un bâtiment à double, voire triple vocation (deux instituts et un musée), l'architecte Jacques André (1904-1985) et son frère Michel André (1905-1975), ingénieur, qui réalisent ici leur premier projet d'envergure, ont conçu un édifice « moderne classique », utilisant le langage architectural hérité de la tradition, dans une perspective résolument moderne, notamment sur le plan technique. Construit selon une structure mêlant béton armé et armature métallique, mise en œuvre par l'entreprise France-Lanord et Bichaton, l'édifice conçu par les frères André est notablement inspiré des travaux de Frank Lloyd Wright. Il s'est agi pour l'architecte de donner une réponse esthétique à une nécessité fonctionnelle indispensable, celle d'une façade aveugle, nécessaire à la bonne conservation des collections d'histoire naturelle. Cette contrainte est devenue un véritable support d'innovation avec la création d'un procédé nouveau, le bloc-béton, conçu par l'entreprise Cochinaire frères, qui, avec sa teinte rose, donne à la façade son allure si originale. Les fenêtres, portes d'accès et rampes d'escaliers principaux ont été réalisées par les ateliers Jean Prouvé. L'édifice s'inscrit ainsi dans les recherches du courant moderniste des années 1930, dont il sera un des représentants les plus reconnus à l'échelle internationale pendant toute cette période. Il s'en démarque aussi par son refus du béton lisse et immaculé prôné par les plus radicaux, au profit de la recherche affirmée d'une esthétique propre au béton.

Propriété de la Métropole du Grand Nancy, le Muséum-Aquarium de Nancy a été classé au titre des monuments historiques par arrêté du ministre de la Culture en date du 5 décembre 2016.

reconstruction

# PLAN D'ACCÈS AMPHITHÉÂTRE CUÉNOT

